

Le FCPE AE Actions Responsables est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro. Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR

## L'Equipe de Gestion

**Yann CARRE** Responsable Multigestion  
**Alexis BOUNIF** Gérant Multigestion  
**Mousbahou TAHIR** Assistant Gérant

## Profil de Risque



*Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.*

## Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	33,71
Actif net portefeuille (EUR)	3 275 470,27

**Date de création** 2 nov. 2021

**Forme juridique** Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

**Code AMF** 990000129949

**Devise** EUR

**Classification AMF** Actions de pays de la zone euro

**Durée de placement recommandée** 5 ans minimum

**Périodicité** Hebdomadaire

**Frais de gestion maximum** 0,50%

**Frais de gestion indirects maximum** 1,20%

## Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	10,44%
Volatilité indice	10,24%
Alpha de Jensen	6,24%
Tracking error	3,95%
Ratio de Sharpe	1,73
Ratio d'information	1,40
Beta (fonds de fonds)	100,10%

## Performances nettes de frais 26/03/2024 (source: AGRICA Epargne)

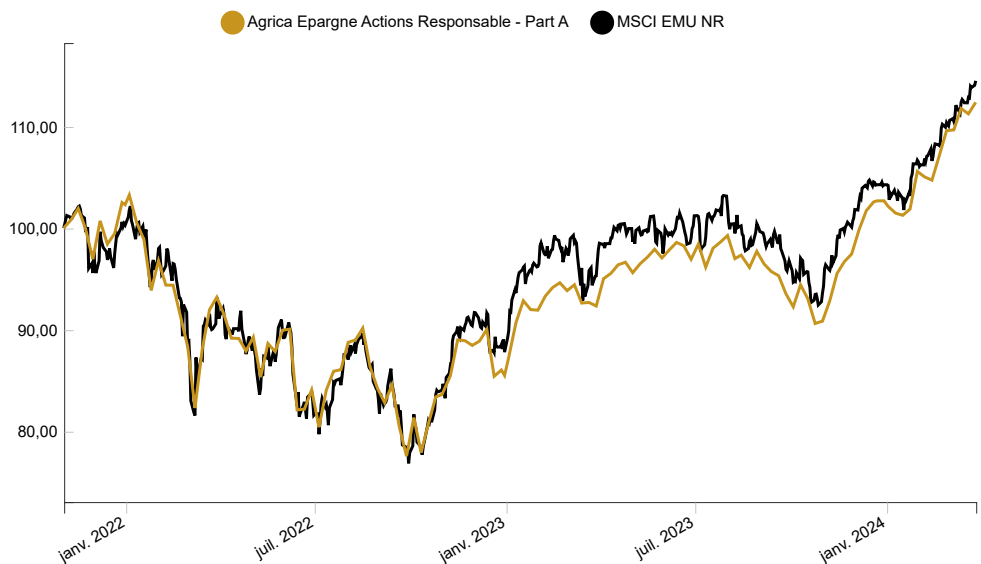
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	2,55%	9,44%	21,71%	12,38%
MSCI EMU NR	3,71%	9,81%	20,14%	14,50%
Écart	-1,17%	-0,37%	1,57%	-2,12%

## Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2023	2022
Part A	20.11%	-16.43%
MSCI EMU NR	18.78%	-12.47%

*Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.*

## Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence AEAR : MSCI EMU NR

**Les marchés:**

Les marchés actions sont restés très bien orientés en mars et terminent le trimestre sur des niveaux records pour la plupart des grands indices malgré des taux longs qui sont repartis à la hausse. Le MSCI EMU s'est adjugé une progression de +4,5% sur le mois (du 29/02 au 28/03) et de +10,3% depuis le début de l'année (performance calculée au 28/03).

Cette remarquable performance est le reflet du dynamisme de l'économie américaine qui ne cesse de surprendre positivement, de publications de résultats annuels globalement rassurantes et des anticipations de baisses de taux directeurs de la part des banques centrales.

La BCE a multiplié les déclarations laissant entendre qu'une première baisse de taux devrait intervenir en juin 2024 compte tenu du mouvement de désinflation qui se confirme.

Du côté de la Fed, la situation est moins urgente et les anticipations monétaires ont été recalibrées de façon plus restrictive depuis le début de l'année. En effet, les derniers chiffres d'inflation légèrement supérieurs aux attentes qui illustrent une rigidité de l'inflation dans les services ainsi qu'une économie plus résiliente devraient inciter la FED à être vigilante.

Notons également que la hausse récente du prix du pétrole, au plus haut depuis octobre dernier et en progression de +17% depuis le début de l'année, est un facteur de risque supplémentaire.

Si la performance des deux premiers mois de l'année était très concentrée sur quelques secteurs (technologie, luxe), voire quelques valeurs, le rallye s'est diffusé et ce sont les secteurs cycliques et « value » qui ont dominé les marchés en mars. Ainsi, le secteur financier (+10,5%), l'immobilier (+8,8%) et l'énergie (+7,3%) ont affiché les plus forts rebonds sur le mois.

A l'inverse, la consommation de base (+0,5%), la technologie (+1,2%) et les télécoms (+1,9%) sont restés à la peine. Sur le trimestre, la technologie (+20,4%) affiche toujours la meilleure performance sectorielle grâce à l'engouement autour de l'intelligence artificielle, suivie du secteur financier (+16,2%) et de la consommation discrétionnaire (+14,8%).

Sur le mois, le portefeuille a été pénalisé par sa forte sous-pondération au secteur financier et sa surpondération à la technologie. Sur le plan des valeurs, les principaux contributeurs sont BNP Paribas (+18,9%) et Novo Nordisk (+8,2%). A l'inverse, les principaux détracteurs sont Dassault Systèmes (-5,0%) dont la valorisation est très sensible à la hausse des taux d'intérêt et Siemens AG (-3,3%) pénalisé par des commentaires prudents de la part du management pour le trimestre à venir. En effet, la division « Digital Industries » subit un phénomène de déstockage et une demande faible en Chine qui représente 25% de la division. Malgré des tendances à court terme moins favorables que prévu, les objectifs annuels ont néanmoins été confirmés.

Au cours du mois, nous avons renforcé nos positions sur Biomérieux après de bons résultats annuels et une valorisation très attractive et Bureau Veritas qui a présenté un nouveau plan stratégique convaincant. En effet, les nouveaux objectifs de croissance à moyen terme marquent une accélération tirée par des tendances structurelles favorables à l'industrie du testing et de la certification (durabilité, transition énergétique et décarbonation, reconfiguration des chaînes d'approvisionnement...).

Sur l'ensemble du trimestre, l'allocation sectorielle est pénalisée par les surpondérations sur la santé et les utilities ainsi que par la sous-pondération sur les financières, partiellement compensées par la technologie. L'effet sélection est positif grâce notamment à Novo Nordisk (+27,1%), CRH (+28,1%) et Essilor Luxottica (+15,6%).

Le portefeuille termine le mois avec un score ESG supérieur de 2.9 points à celui de son indice de référence. L'exposition du portefeuille aux thèmes de la santé et de l'environnement représente 63%, et 56% du portefeuille est investi sur des entreprises offrant une contribution positive aux Objectifs de Développement Durable.

**Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables :**

AGRICA Epargne Actions Responsables réalise une hausse de +2,6 % entre les 27 février et 26 mars et le MSCI EMU de +3,7%. Depuis le début de l'année, le fonds progresse de +9,4% contre +9,8% pour son indice de référence.

**Les commentaires de gestion du fonds maître AE Euro Responsable:**

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

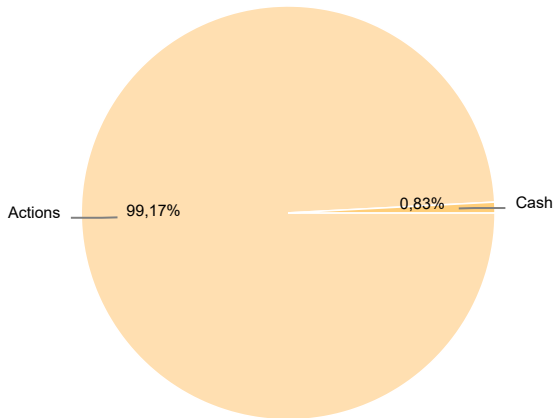
Nombre de lignes

2

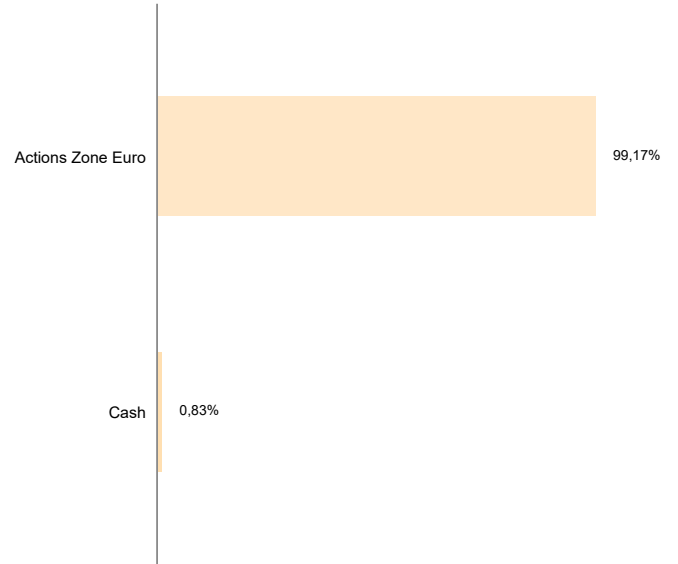
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	99,17
SOLDE ESPECE EUR	Cash	0,83

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE  
SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE

---

**AGRICA ÉPARGNE** • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA  
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00  
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

**Document non contractuel à caractère commercial.**

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 26/03/2024.